RAMED : l’ANAM lance un centre de relations

Abderrahim DERRAJI - 2017-02-14 20:39:00 - Vu sur pharmacie.ma

L’Agence nationale de l’assurance maladie (ANAM) a mis en place un centre de relations au profit des bénéficiaires du Ramed pour leur permettre de suivre le processus d’immatriculation et de production de leurs cartes. La création de ce centre vise à faciliter l’accès à l’information et à éviter aux bénéficiaires du Ramed des déplacements. En effet, ils peuvent avoir des renseignements au sujet de l’état d’avancement du traitement de leurs cartes RAMED en appelant le n° : 08 02 00 00 12.(Lundi au vendredi de 08H à 18H).